

ETUDE D'UN CAS D'ACCIDENT

SURVENU LORS DE L'EXECUTION DE TRAVAUX SOUTERRAINS

1) Résumé de l'accident :

Ce jour là, la victime était en train d'effectuer un creusement à l'aide d'un marteau piqueur. En attaquant une partie de la roche, le marteau piqueur a glissé sur son pied droit, au moment de sa mise en marche ce qui provoqua une blessure à l'orteil de son pied droit avec ouverture d'une grande plaie.

2) Causes de l'accident :

- Eclairage très faible du souterrain ;
- Mauvaise position du marteau piqueur;
- Absence de chaussure de sécurité ;
- Intensité du bruit très élevé qui diminue la concentration ;

2) Solutions :

Afin d'utiliser un marteau piqueur en toute sécurité lors des travaux souterrains, le travailleur doit être doté des équipements de protection individuelle suivants :

- Un vêtement de travail ;
- Un gilet de signalisation fluorescent ;
- Une paire de chaussure de sécurité contre les chocs et les écrasements ;
- Des lunettes de sécurité contre les projections de grains et un casque anti bruit ;
- Des gants pour la manutention et pour limiter l'effet des vibrations ;
- Et bénéficier d'un éclairage adéquat.